











L'Intersyndicale s'adresse aux jeunes, lycéens, étudiants, apprentis, aux travailleurs, retraités, chômeurs.

Comme en 2006 pour le retrait du CPE,

Tous UNIS dans la grève pour le RETRAIT de la loi « Travail »!

Cette loi « Travail » est une remise en cause du Code du Travail et la porte ouverte à la destruction de tous les statuts de la Fonction Publique.

Après les annonces faites par Valls le 14 mars sur le projet de Loi « Travail », il est encore plus clair que ce projet de destruction du code du travail doit être complètement retiré!

Rien à négocier, rien à amender, rien à réécrire, TOUT A RETIRER!

- « Le cœur de ce projet est de ramener toutes les règles dans l'entreprise, là où le patron règne en maître. » Et c'est toujours vrai.
- L'inversion de la hiérarchie des normes : désormais un accord d'entreprise moins avantageux que le Code du Travail ou la Convention Collective pourra s'appliquer. C'est maintenu!
- Le référendum d'entreprise : pour le Patronat c'est la porte ouverte au chantage « démocratique » du maintien des emplois contre l'abandon des acquis des salariés. C'est maintenu !
- L'extension du dispositif « forfaits-jours » qui abroge toute notion de durée du travail : C'est maintenu !
- Toutes les mesures pour flexibiliser à outrance le temps de travail : C'est maintenu!
- Payer les heures supplémentaires à 10 % de majoration au lieu de 25 et 50 % aujourd'hui : C'est maintenu !

Favoriser les licenciements avec « Le code du travail qui devient le mode d'emploi du licenciement économique » : C'est maintenu ! On peut continuer la liste ...

TOUT EST MAINTENU!

Le gouvernement doit retirer son projet, entendre les propositions alternatives portées par les organisations de jeunesse et de salariées et en discuter avec elles.

Les 500 000 manifestants, du 9 mars, ont exprimé ce que TOUS COMPRENNENT. Jeunes, Lycéens, Étudiants, Apprentis, Travailleurs, Retraités, Chômeurs, TOUS SAVENT. La loi « Travail », <u>amendée ou pas</u>, c'est la précarité à vie, l'alternance des petits boulots, l'anéantissement de tous les droits collectifs des salariés, du public comme du privé.

Les manœuvres du gouvernement n'y changeront rien !
Plus que jamais à l'ordre du jour,

GRÈVES ET MANIFESTATIONS LE 31 MARS 2016

ABBEVILLE: 10 h 00 – Boulevard Vauban

AMIENS: 14 H 30 – Maison de la Culture

HAM: 14 h 00 – Place du Château

FEUQUIERE EN VIMEU: 15 H 00 - Sur la Place